

**Bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest**  
Vingt-et-unième session du Comité intergouvernemental  
d'experts (CIE) pour l'Afrique de l'Ouest

Cotonou (Bénin)  
27-29 Juin 2018

**Vingt-et-unième session du comité intergouvernemental  
d'experts pour l'Afrique de l'ouest**



## Table des matières

I. Introduction.....	1
II. Participation.....	1
III. Ceremonie d'ouverture .....	1
IV. Election du bureau .....	2
V. Adoption de l'ordre du jour .....	2
VI. Deroulement des travaux .....	3
VII. Examen, adoption des conclusions et recommandations de la reunion .....	7
VIII. Date, lieu et theme de la prochaine reunion du cie .....	7
IX. Ceremonie de cloture .....	8
X. Annexe :.....	9



## I. Introduction

1. La vingt et unième session du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) s'est tenue du 27 au 29 Juin 2018 à Cotonou (Bénin), avec la contribution technique, logistique et financière du Gouvernement de la République du Bénin. Le thème de la réunion était : « **Intégration régionale en Afrique de l'Ouest : Nouveaux défis et perspectives** ».
2. Ce thème a été retenu dans un contexte marqué par un potentiel élargissement de la CEDEAO à d'autres pays et la proximité de l'échéance de 2020 fixée par la CEDEAO pour la réalisation de la monnaie commune. Ce choix intervient également dans une ère nouvelle pour le continent africain et la sous-région CEDEAO, avec le lancement officiel de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECA) à Kigali (Rwanda), en mars 2018.
3. Trois rapports statutaires de la CEA ont été examinés, en l'occurrence les rapports sur les activités du Bureau, sur la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux et sur les initiatives sous-régionales en Afrique de l'Ouest. La vingt et unième session du CIE a été l'occasion pour les participants d'échanger leurs vues sur le profil économique et social de la sous-région, sur les initiatives que la CEA met en œuvre en appui aux efforts de développement et d'intégration régionale des pays. La session a également servi de cadre d'échanges sur les défis et perspectives de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest et de diffusion du profil STEPS du Bénin. Enfin, la session a permis de formuler des recommandations pertinentes pour le développement des pays de l'Afrique de l'Ouest.

## II. Participation

4. La réunion a vu la participation des représentants des États membres suivants de la CEDEAO : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo. Y ont également été représentées les Commissions économiques régionales (CER) et les organisations intergouvernementales (OIG) suivantes : Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest (AMAO), Banque africaine de développement (BAD), Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Banque ouest-africaine de développement (BOAD), Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

## III. Cérémonie d'ouverture

5. Quatre allocutions ont été prononcées lors de la cérémonie d'ouverture, en l'occurrence celles de : i) M. Dimitri Sanga, Directeur du Bureau pour l'Afrique de l'Ouest de la CEA ; ii) M. Siaka Coulibaly, Coordonnateur résident du système des Nations Unies au Bénin ; iii) M. Soabou Diallo, Président sortant de la vingtième session du CIE et Directeur général de l'économie et de la planification du Burkina Faso ; enfin, iv) M. Abdoulaye Bio Tchane, Ministre d'État chargé du plan et du développement de la République du Bénin, qui a prononcé le discours d'ouverture.
6. Dans son allocution, le Directeur du Bureau sous-régional de la CEA pour l'Afrique de l'Ouest (BSR-AO/CEA), Monsieur Dimitri Sanga a exprimé sa gratitude aux autorités de la République du Bénin pour leur engagement en faveur de l'intégration régionale et leur constant soutien à la CEA. M. Sanga a passé en revue les défis majeurs en Afrique de l'Ouest, notamment le potentiel élargissement de la CEDEAO avec les demandes d'adhésion en cours d'examen, la mise en œuvre du tarif extérieur commun de la CEDEAO adopté en 2015 et l'impact de la ZLECA sur la sous-

région, le programme de monnaie unique commune, sans oublier les défis sécuritaires dans la zone Sahel. Avant d'émettre le souhait que les débats de la session soient fructueux et débouchent sur de recommandations pertinentes, M. Sanga a insisté sur l'importance de mettre l'accent sur les immenses potentialités énergétiques, minières, agricoles et humaines de la sous-région et la nécessité de mieux les mettre en valeur pour le bénéfice des populations ouest-africaines.

7. Pour sa part, M. Siaka Coulibaly, le Coordonnateur résident du système des Nations Unies au Bénin, a réaffirmé l'engagement du système des Nations Unies à accompagner les pays de l'Afrique de l'Ouest dans leurs efforts quotidiens de développement, et en particulier dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) en tenant compte de leurs plans nationaux de développement. Il a souligné l'importance attachée à l'esprit « Unité d'action des Nations Unies » par le système des Nations Unies dans les efforts d'accompagnement des pays.

8. Quant à M. Soabou Diallo, le Président sortant de la vingtième session du CIE et Directeur général de l'économie et de la planification du Burkina Faso, il a salué la performance du Bureau, mesurable par l'ampleur des actions menées depuis le mois de mai 2017, mais également par l'état de la mise en œuvre des recommandations de la dernière session du CIE. M. Diallo a relevé la consolidation des actions d'appui aux pays de la CEDEAO, l'élaboration de six profils pays qui a permis de couvrir l'ensemble des 15 pays de la CEDEAO dans le cadre de cette initiative de production de connaissances, et les actions en cours pour le renforcement de l'intégration régionale. Sur ce dernier point, les analyses portant sur la région du Sahel et sur le processus d'adhésion de certains pays à la CEDEAO, en particulier du Maroc, ont été accueillies avec satisfaction.

9. Enfin, dans son discours d'ouverture, M. Abdoulaye Bio Tchané, Ministre d'État chargé du plan et du développement de la République du Bénin, s'est réjoui du choix porté sur le Bénin pour la tenue de la présente session du CIE. Il a salué la pertinence à la fois du thème central sur l'intégration régionale et des différentes thématiques qui seront abordées. Le Ministre d'État a rappelé la conviction et l'engagement inébranlables du Bénin en ce qui concerne l'intégration régionale. À cet égard, il a signalé la décision forte prise par le Bénin d'ouvrir ses frontières à tous les ressortissants africains, ce qui a fait du Bénin le deuxième pays africain à adopter une telle mesure après le Rwanda. Le Ministre d'État a souligné la priorité accordée par le Bénin à la réalisation des ODD et à la transformation structurelle de l'économie béninoise, ce qui constitue un des piliers du Programme d'action gouvernementale en cours d'exécution. Avant de déclarer la session ouverte, le Ministre d'État a salué les interventions de la CEA en faveur du Bénin et a exhorté les délégués à saisir l'occasion d'échanges offerte par cette rencontre du CIE pour dégager des recommandations pertinentes permettant aux décideurs d'œuvrer pour un meilleur avenir de la sous-région ouest africaine.

#### **IV. Élection du bureau**

10. La réunion a élu par acclamation le Bureau composé comme suit :

Président :	Bénin
Vice-président :	Ghana
Rapporteur :	Burkina Faso

#### **V. Adoption de l'ordre du jour**

11. Les délégués des États membres ont adopté l'ordre du jour présenté par le secrétariat sans amendement.

## **VI. Dérroulement des travaux**

### **A. Rapport sur le profil sous-régional de l'Afrique de l'Ouest**

12. Dans sa présentation, la CEA a fait état d'une reprise économique en Afrique de l'Ouest, avec un taux de croissance de 2,6 % en 2017 contre 0,3 % en 2016. Cette tendance devrait se renforcer en 2018, avec un taux de croissance prévu à 3,5 %. Cependant, la sous-région enregistre un faible développement au plan global et est confrontée à des défis particuliers dans les domaines de l'éducation, de la pauvreté et du développement du genre. Il ressort de l'analyse une faible diversification de l'économie, avec un léger glissement des activités productives agricoles vers les services et des exportations composées à près de 80% de produits minéraux, de pierres et de métaux précieux. Enfin, la présentation contient un rappel du contexte sécuritaire difficile dans la sous-région et il y est fait état des progrès notés en matière de bonne gouvernance et de climat des affaires.

13. Les débats ont porté essentiellement sur la nécessité d'améliorer l'analyse des expériences des pays en matière de diversification économique, de développement du genre dans sa dimension de l'équité, d'élargissement du profil environnemental ainsi que de développement de chaînes de valeurs des produits de base. La question du financement des infrastructures, au regard des difficultés d'interconnexion régionale, a été aussi abordée. Les délégués se sont interrogés sur certaines statistiques relatives à la pauvreté, sur la prise en compte de l'approche genre en mettant l'accent sur l'équité. Enfin, ils ont invité la CEA à approfondir les analyses de la situation sécuritaire et à nuancer les contre-performances de certains pays sur certains indicateurs comme l'éducation, en mettant en exergue les efforts et les politiques des pays dans les domaines en question.

14. La CEA a apporté des éclaircissements sur les interrogations soulevées. Elle a également pris bonne note des recommandations et suggestions visant à améliorer ses analyses. Elle a également invité les pays à soumettre leurs contributions en matière de diversification économique, en vue de leur prise en compte dans le document.

### **B. Rapport sur l'offre de la CEA en matière de renforcement des capacités en Afrique : Soutenir les Etats pour construire la résilience, la sécurité et le développement (CEA)**

15. Dans sa présentation, l'Institut de développement et de planification économiques (IDEP) a fait un exposé exhaustif sur les domaines de formation couverts par ses cours, les effectifs formés, le mécanisme de sélection des candidats, de suivi et d'évaluation mis en œuvre pour assurer le meilleur impact possible en termes de renforcement des capacités des pays.

16. Il a été rappelé que l'offre de formation à l'IDEP s'inscrit dans les orientations stratégiques qui sont mentionnées dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063. Parmi les principales initiatives stratégiques mises en œuvre, il convient de noter le lancement de formations en ligne dont le renforcement prévu permettra de répondre plus largement aux demandes de formation.

17. Les débats ont essentiellement porté sur la nécessité d'élargir l'offre de formation à des thématiques spécifiques comme le partenariat public-privé et le financement du développement de façon générale, sur le processus de sélection des candidats et sur une plus grande représentation des pays lusophones dans les formations. Les pays ont également encouragé l'IDEP à poursuivre sa

collaboration avec les universités et centres de recherche pour la formation et l'encadrement des étudiants.

18. Le représentant de l'IDEP a apporté des précisions à propos des préoccupations et suggestions formulées. Il a notamment indiqué que le mode de sélection des candidats vise à s'assurer que ce sont les meilleurs profils qui sont retenus, mais également que ceux qui sont retenus obtiendront l'approbation finale des autorités compétentes. Il a en outre souligné l'importance de la demande de formation ainsi que les réponses en cours s'agissant du renforcement de la formation en ligne et de l'encouragement des pays à développer des formations spécifiques au niveau national.

### **C. Rapport sur la mise en œuvre du programme de travail du BSR-AO en 2017 et perspectives pour 2018**

19. Le secrétariat a présenté le rapport sur les activités du Bureau pour la période allant de mai 2017 à Juin 2018. Dans ce rapport, un accent particulier est mis sur les changements induits ou qui peuvent l'être par les résultats attendus. Plus particulièrement, il indique que les activités réalisées ont dans l'ensemble permis au Bureau de gagner en influence sur les politiques, de gagner en crédibilité et en confiance, de consolider ses mécanismes de responsabilisation, d'ancrer plus profondément sa culture de l'apprentissage et de renforcer son efficacité opérationnelle. Le Bureau a souligné que la faiblesse des systèmes statistiques nationaux ainsi que le contexte économique, socio-politique, institutionnel et de sécurité menaçant dans la sous-région constituaient des contraintes pesant sur la conduite de ses activités. Il a signalé que, au cours de la période 2018-2019, le BSR-AO poursuivra son appui à la mise en œuvre des initiatives sous régionales et au renforcement des capacités des États membres et des CER, en particulier pour l'amélioration des systèmes statistiques ainsi que pour aider ceux-ci à se familiariser avec l'utilisation des outils de modélisation des politiques de planification et de suivi intégré des programmes de développement. Le secrétariat a fait observer que la transformation du Bureau en un Centre d'excellence spécialisé sur les dynamiques démographiques pour le développement (DDD), décidée au titre de la réforme en cours au sein de la CEA, aura des répercussions sur son organisation et son fonctionnement.

20. Les délégués ont salué le dynamisme du Bureau et remercié la CEA pour les différents appuis fournis. Ils ont recommandé la prudence quant au recours aux réseaux sociaux pour évaluer l'influence de la CEA, en l'absence de renseignements détaillés sur les abonnés et d'une comparaison avec les performances d'autres institutions ou organisations. De plus, ils ont souligné la nécessité de renforcer le partenariat stratégique avec, les acteurs non étatiques, notamment le secteur privé et les organisations non gouvernementales. Des perspectives d'activités ont été proposées par les délégués sur le mécanisme de convergence, dans le contexte de la révision des bases de calcul du produit intérieur brut (PIB) et de l'accompagnement des pays dans la ZLECA.

21. La CEA a pris bonne note des suggestions et recommandations formulées et a réaffirmé son engagement à renforcer ses interventions pour répondre aux besoins spécifiques des pays. Elle a donné des informations sur les actions en cours visant à renforcer le partenariat avec les acteurs non étatiques, grâce notamment à la création en son sein d'une division chargée du développement du secteur privé.



#### **D. Rapport sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable**

22. Le secrétariat a présenté son rapport 2018 sur les progrès de l’Afrique de l’Ouest dans la réalisation des ODD. Avant d’exposer les progrès de chaque pays par ODD et par cible ainsi que les défis majeurs, il a d’abord passé en revue la méthodologie, les sources des données et les principales limites du rapport, notamment en termes de disponibilité de données.

23. Il a été retenu que les Etats de l’Afrique de l’Ouest avaient enregistré au cours de la dernière décennie des progrès encourageants dans les domaines de la santé maternelle et infantile, de l’accès à l’eau potable, de la promotion des énergies renouvelables et de la création de la richesse traduite par l’expansion de la classe moyenne. Toutefois, le fossé à combler reste important en matière de lutte contre la pauvreté et de malnutrition, de qualité de l’éducation, d’inégalités entre les genres et dans les revenus, d’assainissement et de logements décents, de préservation de la nature, d’état civil et de mobilisation des ressources intérieures. Pour finir, la communication a porté sur les défis majeurs à dimension transversale, notamment le déficit de financement des systèmes statistiques nationaux et l’autonomie des bureaux nationaux de statistique.

24. En complément à cette présentation, le Bénin a partagé son expérience dans la mise en œuvre du Programme des objectifs de développement durable à l’horizon 2030 (Programme de 2030).

25. À la suite de la présentation, les délégués ont relevé la récurrence des insuffisances du système statistique des pays, en soulignant que l’évaluation des indicateurs a été souvent fondée sur des données d’avant 2015, qui étaient déjà couverts par les objectifs du Millénaire pour le développement. En outre, ils ont relevé des divergences dans la comparaison de différents indicateurs et objectifs, dans un contexte où les pays ont des priorités différentes. Certains pays tels que le Libéria, encore confrontés aux conséquences de l’épidémie à virus Ebola de 2014-2015, enregistrent des retards dans la domestication des ODD, ce qui rend difficile la mesure des objectifs. Des délégués ont également souhaité plus d’informations sur les meilleures pratiques en matière d’efforts pour la réalisation des ODD ainsi que l’intégration dans le document de tableaux présentant les performances des pays sur les divers indicateurs.

26. La CEA a pris bonne note des recommandations et suggestions formulées.

#### **E. Table ronde : « Intégration régionale en Afrique de l’Ouest : Nouveaux défis et perspectives »**

27. La marche vers l’intégration en Afrique de l’Ouest a été marquée ces dernières années par différentes formes de dynamiques de nature régionale, continentale et globale qui méritent d’être examinées de manière approfondie pour en évaluer les impacts sur les objectifs spécifiques de l’intégration régionale. La mise en œuvre des accords de la ZLECA par exemple ne sera probablement pas aisée dans la zone CEDEAO (en particulier à cause du TEC), dans la mesure où certains pays membres de la communauté ne les ont pas ratifiés. D’autres formes de dynamiques, également essentielles, qui méritent une attention particulière concernent les questions de la monnaie unique pour laquelle une équipe spéciale présidentielle a été récemment mise sur pied, celle des infrastructures communautaires avec la récente opérationnalisation de l’Unité de préparation et de développement des projets (PPDU), de la paix et de la sécurité, des affaires sociales et de la mobilité, qui sont essentielles pour accroître le volume des activités économiques à l’intérieur de la communauté.

28. Les débats qui ont suivi la présentation ont permis de relever au sujet de la monnaie unique l'importance qu'il y a à approfondir la réflexion sur les critères de convergence, notamment la conditionnalité attachée à leur respect pour le passage à la monnaie unique. Il a été aussi proposé d'envisager un dispositif incluant des indicateurs de convergence réelle. Les participants ont également débattu du processus de mise en place de la ZLECA, qui devrait être accompagnée d'études d'impacts et de larges consultations des différents acteurs concernés (population, parlementaires, secteur privé), avant d'entamer la phase des négociations. Des échanges ont également porté sur les liens entre la sécurité et l'intégration régionale. Les statistiques examinées à cet égard ont permis de relever l'absence de liens directs entre ces deux problématiques. L'expérience et la performance de la CEDEAO en matière de gestion de conflits ont été aussi partagées par les délégués. Enfin, les délégués ont insisté sur la nécessité de lever les différentes barrières à la libre circulation effective des personnes et des biens pour tirer le meilleur avantage de la ZLECA et de l'Union douanière de la CEDEAO.

#### **F. Rapport sur les initiatives continentales de la CEA**

29. L'exposé de la CEA a porté sur le cadre stratégique révisé de la Commission pour l'exercice biennal 2018-2019. Il a porté sur la vision de la CEA, ses orientations stratégiques, son orientation programmatique, ses fonctions de base et le cadre de mesure de sa performance. La révision du cadre stratégique a été justifiée par l'évolution de l'environnement mondial et continental. L'objectif de la CEA est de promouvoir un développement économique et social inclusif et durable grâce à l'accélération de la diversification économique et de la transformation structurelle de l'Afrique. Le travail de la Commission est orienté par l'Agenda 2063 de l'Union africaine et le Programme de 2030. Les cinq domaines stratégiques de la CEA ont été rappelés : i) renforcer la position de la CEA en tant qu'institution de premier rang fondé sur sa position et son privilège uniques d'apporter des solutions globales au continent ; ii) construire des solutions de développement viables pour accélérer la diversification économique et l'industrialisation de l'Afrique ; iii) créer des solutions innovantes pour financer des infrastructures durables, humaines, physiques et sociales pour une Afrique en transformation ; iv) apporter des solutions aux problèmes transfrontaliers, en mettant l'accent sur l'inclusion sociale ; et v) trouver des solutions régionales en tant que contributions aux questions de gouvernance mondiale, ainsi que développer des connaissances pour défendre et gérer les défis de la prochaine génération en Afrique.

30. Les délégués ont pris bonne note du cadre stratégique révisé de la CEA, des domaines d'intervention et d'appui ainsi que du canal d'envoi des requêtes d'assistance de la CEA à la Secrétaire exécutive de la Commission. Certains pays, notamment la Côte d'Ivoire (au sujet du renforcement du système de gestion des projets), ont fait part de leur volonté d'adresser de nouvelles requêtes d'assistance à la CEA en souhaitant leur prise en charge. Des pays comme le Burkina Faso, la Gambie et la Guinée-Bissau ont également fait connaître leur intention d'adresser des requêtes à la CEA.

#### **G. Session spéciale sur l'intégration régionale**

31. Les organisations sous-régionales, en l'occurrence AFRISTAT, l'OMVS et la BOAD, ont partagé leurs expériences récentes en matière d'intégration régionale et d'appuis aux pays. AFRISTAT a informé de la mise en œuvre de son programme stratégique de travail 2017-2021 et des différentes initiatives en cours au niveau de ses 22 États membres, notamment en matière d'accompagnement dans le suivi des ODD, d'élaboration d'indices harmonisés des prix, de révision des bases de calcul du PIB. Le représentant d'AFRISTAT a également insisté sur la priorité qui doit être accordée à la statistique et qui devrait se traduire par une prise en charge dans les budgets nationaux des besoins de renforcement des systèmes statistiques. Le représentant de l'OMVS a mis

en exergue les programmes majeurs qui contribuent au renforcement de l'intégration régionale, avec notamment les barrages hydroélectriques de Manantali, Diama et Felou et la mise en œuvre des programmes régionaux. Il a également fait état des initiatives en cours en matière de transport multimodal sur le fleuve Sénégal. Enfin, le représentant de la BOAD a axé son intervention sur deux initiatives majeures, à savoir les projets intégrateurs et le partenariat public-privé. Il a mentionné l'extension du champ d'intervention de la BOAD, initialement circonscrit aux pays de l'UEMOA, aux pays de la CEDEAO. L'institution peut en effet financer des projets impactant un pays non UEMOA si le pays peut justifier le caractère intégrateur du projet le concernant. S'agissant du partenariat public-privé, une unité a été mise en place pour renforcer ce mode de financement tout en préservant les intérêts des pays.

## **H. Lancement du profil STEPS du Bénin**

32. L'exposé conjoint de la CEA et de l'UNICEF a fait ressortir que le Bénin avait une économie faiblement diversifiée dont la structure a très peu varié depuis les années 1990. Le PIB du pays est principalement alimenté par l'agriculture, la branche du commerce et la branche manufacturière. Ces trois branches d'activités fournissent l'essentiel des emplois aux populations (78 % en 2015), mais se caractérisent par une faible productivité. Comme conséquence, le nombre d'emplois précaires dans l'économie est élevé (62 % des travailleurs ont un revenu mensuel inférieur au SMIG). La forte croissance démographique dans le pays (3,5 %) pose, par ailleurs, des défis en matière sociale (éducation, santé, urbanisation, etc.) et induit sur le budget de l'État des pressions importantes qui affectent la qualité des services publics offerts aux populations. Les contraintes spécifiques des branches agricoles et manufacturières ne facilitent pas la transformation structurelle.

33. Les délégués ont salué la qualité du profil STEPS du Bénin, avec les analyses approfondies réalisées dans le domaine de la production, de l'emploi et au plan social. Ils se sont interrogés sur la pertinence des statistiques relatives à l'emploi et sur les réformes spécifiques pour accompagner le processus de transformation structurelle des pays ainsi que sur la nécessité d'adopter une démarche participative et d'appropriation dans le processus d'élaboration du document.

### **I. Rapport de la réunion du groupe d'experts sur « Les implications du potentiel d'élargissement de la CEDEAO et la zone de libre échange continentale africaine (ZLECA) »**

34. Les délégués ont pris note du rapport de la réunion.

## **VII. Examen, adoption des conclusions et recommandations de la session**

35. Le rapporteur a procédé à la lecture du projet de conclusions et de recommandations aux participants. Après de larges débats et l'insertion des propositions d'amendements retenus, la réunion a adopté les recommandations, jointes en annexe.

## **VIII. Date, lieu et thème de la prochaine réunion du CIE**

36. La prochaine session du CIE est prévue en 2019 au Liberia. M. Sosthène Gnansounou, Directeur adjoint de cabinet du Ministre d'Etat chargé du plan et du développement de la République du Bénin assure la présidence du Bureau du CIE jusqu'à la prochaine session. La date de cette session sera fixée par la CEA en accord avec le Liberia. La CEA communiquera également avant cette date le thème de la session.

## **IX. Cérémonie de clôture**

37. Une motion de remerciement a été lue au nom des participants à la vingt et unième session du Comité Intergouvernemental d'experts pour l'Afrique de l'Ouest. Dans cette motion, les participants ont remercié les hautes autorités et le peuple du Bénin pour leur accueil et le traitement réservé aux participants. Ils ont également remercié le Bureau sous-régional de la CEA à travers son Directeur et le secrétariat qui les a accompagnés durant les travaux.

38. Deux interventions ont été faites lors de la cérémonie de clôture. Le Directeur du BSR/AO, M. Dimitri Sanga, a réitéré ses remerciements au Bénin et aux délégués pour la bonne organisation de la rencontre, la qualité des débats et la pertinence des recommandations, qui, sans nul doute, sont de nature à éclairer les décideurs tant au plan national que sous-régional dans leurs efforts tendant à relever les défis du développement et de l'intégration. Dans son mot de clôture, le Directeur de cabinet du Ministre d'État chargé du plan et du développement de la République du Bénin a souligné que la rencontre de Cotonou a été très fructueuse, tout en assurant les participants de l'engagement du Bénin en faveur de l'intégration sous-régionale et du partenariat pour le développement.

## **Annexe**

### **Synthèse des recommandations**

39. Les recommandations suivantes ont été faites par le CIE aux États membres, aux CER et aux OIG :

#### **i) Rapport sur le profil sous-régional de l'Afrique de l'Ouest**

##### **CEA :**

- Approfondir et élargir les analyses sur les expériences des pays en matière de diversification économique ;

##### **CEDEAO :**

- Prendre les mesures appropriées pour approfondir l'intégration sous-régionale, en particulier dans les dimensions d'interconnexion des infrastructures, d'intégration commerciale et d'intégration productive.

##### **États membres :**

- Renforcer les efforts pour le développement de chaînes de valeurs sur les produits de la sous-région en vue de réduire l'exposition aux fluctuations des prix des matières premières et d'accroître la valeur ajoutée domestique ;
- Assurer la bonne mise en œuvre des différentes initiatives de diversification économique intégrées dans les programmes nationaux de développement en cours dans les pays.

#### **ii) Rapport sur l'offre de la CEA en matière de renforcement des capacités en Afrique : Soutenir les Etats pour construire la résilience, la sécurité et le développement (CEA)**

##### **CEA / IDEP :**

- Renforcer le dispositif de sélection des candidats et de mesure de l'impact des formations dans le renforcement des capacités des pays ;

##### **États membres :**

- Promouvoir les demandes de formation spécifique à l'IDEP pour mieux répondre aux besoins des pays et augmenter le nombre de bénéficiaires ;
- Assurer le versement régulier des contributions financières à l'IDEP.

**iii) Rapport la mise en œuvre du programme de travail du BSR-AO en 2017 et perspectives pour 2018**

**CEA :**

- Promouvoir les échanges d'expériences entre pays sur la base des meilleures pratiques au niveau des pays de l'Afrique d l'Ouest ;
- Renforcer les appuis aux systèmes statistiques nationaux, et accélérer en particulier la révision de la base de calcul du PIB ;

**CEDEAO et États membres :**

- Engager des réflexions sur les critères de convergence dans le cadre du la révision de la base de calcul du PIB.

**iv) Rapport sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable**

**CEA :**

- Aider les pays à améliorer la qualité et la collecte de données afin de mesurer de manière adéquate les progrès accomplis dans la réalisation du Programme de 2030 et de l'Agenda 2063 ;
- Mettre le kit de suivi conjoint du Programme de 2030 et de l'Agenda 2063 à la disposition des États et renforcer la capacité de ceux-ci en la matière ;

**États membres :**

- Doter les systèmes statistiques des ressources nécessaires pour assurer la domestication des ODD afin de mieux évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Programme de 2030 ;
- Rendre disponible des données récentes avec l'appui des institutions de développement afin de permettre un suivi et une évaluation à temps des ODD ;
- Renforcer les systèmes statistiques et la domestication des objectifs de développement durable pour une meilleure évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des ODD.

**v) Table ronde : « Intégration régionale en Afrique de l'Ouest : Nouveaux défis et perspectives »**

**CEA :**

- Appuyer les pays dans la réalisation des études d'impacts et la mise en conformité des cadres réglementaires et juridiques des pays membres avec la ZLECA ;

**CEDEAO / États membres :**

- Eliminer les entraves à la libre circulation effective des biens et des personnes et renforcer les infrastructures d'interconnexion sous-régionale ;
- Renforcer le dispositif commun de paix et de sécurité au regard des menaces sécuritaires dans la sous-région ;
- Renforcer le mécanisme de consultation préalable et d'implication des acteurs directement concernés par la mise en place de la ZLECA (population, secteur privé, parlementaires) avant la phase de négociation.

**vi) Rapport sur les initiatives continentales de la CEA****CEA :**

- Diffuser largement le cadre stratégique révisé de la CEA pour l'exercice biennal 2018-2019 afin de sensibiliser les États membres et les autres parties prenantes sur les orientations de la Commission ;

**CEDEAO, autres OIG et États membres :**

- Aligner les requêtes à la CEA sur ses domaines programmatiques d'intervention, conformément à son cadre stratégique révisé de 2018.

**vii) Session spéciale sur l'intégration régionale**

- Tenir compte des initiatives que les organisations sous-régionales mettent en œuvre en appui à l'intégration régionale, notamment celles de l'OMVS, de la BOAD et d'AFRISTAT.

**viii) Lancement du profil STEPS du Bénin****CEA :**

- Renforcer le processus participatif et d'appropriation du processus d'élaboration du STEPS

**États membres :**

- Renforcer les systèmes statistiques pour pouvoir alimenter des analyses approfondies dans les domaines de la production, de l'emploi et au plan social

**ix) Rapport de la réunion du groupe d'experts sur « Les implications du potentiel d'élargissement de la CEDEAO et la zone de libre échange continentale africaine (ZLECA) »**

Le CIE a pris note des conclusions de la réunion du Groupe d'Experts et les a entérinées.